

## EN CAS DE HANDICAP

**Responsable handicap** : Emmanuel G. et Prescilla B.

- Si le handicap de l'élève ne nécessite pas de véhicule aménagé ou d'une formation particulière, nous pourrons alors dispenser la formation du permis de conduire en suivant les méthodes d'apprentissages classiques. Il revient à l'élève de nous prévenir si une attention ou un aménagement particulier doit être porté.
- Si le handicap nécessite un apprentissage spécifique et/ou un véhicule aménagé, nous ne pourrons malheureusement pas prendre en charge la formation mais essayerons de vous diriger au mieux.

### Aide au financement :

La première étape à effectuer pour souscrire une demande de financement est de présenter cette demande à votre conseiller Pôle Emploi ou CAP Emploi qui vous accompagnera dans la rédaction de votre dossier et vous dirigera vers la délégation AGEFIPH de votre région.

- **Agefiph**  
Adresse : 192 Avenue Aristide Briand 92220 Bagneux  
Tel : 0800111009

### Les auto-écoles avec véhicule aménagé les plus proches :

- **CER LA BUSSIE Vauréal**  
Adresse : 4, place du Rendez Vous 95490 VAUREAL  
Tel : 01 30 36 74 62
- **CER COURDIMANCHE**  
Adresse : 16/17, chemin des Cygnes 95800 COURDIMANCHE  
Tel : 09 83 71 62 57
- **CER COLOMBES**  
Adresse : 21 rue Gabriel Péri 92700 COLOMBES  
Tel : 01.47.86.05.50

**CER Réseau** Tel : 01 42 93 72 45 les contacter pour plus de renseignements.

